Règlement : L'appel à projets est ouvert à tous les états membres et la participation est gratuite.

Les projets doivent nous parvenir le **31 juillet 2010**, sous la forme de fichiers électroniques. Le 1 août, un jury professionnel délibérera pour sélectionner les œuvres les plus intéressantes. **Il est indispensable que votre projet contienne un monument, un site ou un édifice européen auquel vous aurez apporté une touche fantastique, apocalyptique ou surréaliste ! Après le 31 juillet les projets reçus ferons partie du power point.**

Le musée prend en charge l'impression de la bâche ainsi que la promotion et la diffusion de l'événement. Les bâches seront tirées à deux exemplaires, un exemplaire sera vendu à la fin de l'exposition l'autre conservé par le musée afin d'agrandir son patrimoine il sera libre de les exposer à tout moment. La recette des ventes des bâches sera versée à l'asbl et servira à couvrir une partie des frais de conception et de diffusion. Le prix de base des bâches est fixé à 15 euros.

L'exposition sera interactive dans le sens où le public sera invité à voter pour son oeuvre favorite. Seul l'artiste ayant obtenu le plus de votes se verra décerner un prix de 250€ et la reproduction de son oeuvre en grand format.(proclamation début janvier 2011)

Les dessins seront sous copyright « Musée d'art fantastique ; 2010, l'Europe fantastique, surréaliste et apocalyptique + nom de l'artiste ».ps il ne faut pas le noter sur votre oeuvre nous l'insérerons dans le bas de la bâche Le musée aura le droit d'utiliser les dessins pour la promotion de l'événement ou de les exploiter dans des publications. L'artiste reste propriétaire de l'original.

Le musée offrira un *pass* valable pour 4 personnes pendant toute la durée de l'exposition. Pour les artistes sélectionnés

Un catalogue sera réalisé grâce à l'aide de la région capital avec les artistes sélectionnés en format A5 en papier 170 G de 52 pages.

Vous pouvez envoyer votre fichier sur un CD ou par mail. Le fichier doit être au format A4 en portrait ou paysage et en 300dpi en .jpg. Le fichier que vous envoyer dois être libellé comme suivant : prenom.nom.jpg

Les projets non sélectionnés seront diffusés durant l'exposition sur grand écran sous forme de power point (maximum 100)

Tous les projets doivent être accompagnés du nom et prénom de l'artiste ou de son pseudonyme et faire mention de la nature de la réalisation (peinture, Aérographe, dessin, etc.), du nom du site historique ou du monument que vous aurez représenté et du pays de résidence de l'artiste.

Il est important d'envoyer les projets le plus rapidement possible pour une meilleur organisation

Dans le cas ou nous recevrions une quantité de projet de qualité il prévu de faire une exposition (OFF) avec les projets non retenu.

Les projets doivent être envoyés à bizarre@brutele.be.

Musée d'Art Fantastique 7 rue américaine 1060 Bruxelles

www.maisonbizarre.be 0475 41 29 18